

VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

DÉV. ÉCONOMIQUE 13

LE VILLAGE D'ENTREPRISES DU VAL DE SOMME

ENVIRONNEMENT

Les bonnes
résolutions de
la rentrée !



CULTURE

Des médiathèques en travaux

10



TERRITOIRE

Saily-Laurette & Hamelet

20



TOURISME

Saison estivale : le bilan

26

SOMMAIRE

3-5 ACTUALITÉS

- L'actualité de nos communes

7 PLUI

- Le Val de Somme de demain

8 DÉPLACEMENT

- Eco-mobilité : se déplacer dans le Val de Somme

10-12 CULTURE

- Des médiathèques en travaux
- Concours photos : les gagnants du thème "Détails d'architecture"

13-16 DÉV. ÉCONOMIQUE

- Le village d'entreprises du Val de Somme

17-19 ENVIRONNEMENT

- Le billet d'Alain Savoie
- Stop aux erreurs dans les bacs !
- Où vont nos déchets ?
- Le tri, c'est facile !

20-23 TERRITOIRE

- Sailly-Laurette
- Hamelet

24-25 DANS NOS VILLAGES

- Fêtes et animations près de chez vous

26-27 TOURISME

- Saison estivale : le bilan
- Festival des images de guerre

28 CULTURE

- Saison culturelle 2018-2019

OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable.

Crédits photos : Denis Demarcy, Serge Rondot,

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 09 / 2018

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta - BP 70063

80800 CORBIE

Edito



Favoriser l'installation d'entreprises

Dès sa création, la Communauté de Communes a fait du développement économique une priorité majeure. Les premières années ont été consacrées à développer les infrastructures : échangeur autoroutier, création d'une voie de desserte de la zone industrielle baptisée aujourd'hui "chaussée du Val de Somme", acquisitions foncières, création d'une zone d'aménagement concerté, fouilles archéologiques et déminage avant viabilisation des parcelles, etc. Grâce à ces bases solides, nous pouvons aujourd'hui aller plus loin.

Une nouvelle ère

Le village d'entreprises qui va ouvrir ses portes marque une nouvelle étape dans l'engagement de la Communauté de Communes. On ne se contente plus de vendre des terrains. On construit les bâtiments et on apporte les services.

En effet, il s'agit de proposer des bureaux tout équipés et des ateliers modulables pour répondre aux besoins concrets et immédiats des créateurs d'entreprises.

Vous retrouverez tous les détails du village d'entreprises en cahier central.

Ça bouge sur la ZAC

En parcourant la Chaussée du Val de Somme, vous constaterez également que des installations sont en cours. L'entreprise RESOTAINER a déployé ses conteneurs pour proposer de la location-vente et du garde-meubles. L'entreprise LEBEURRE, spécialisée dans le vêtement de travail, de loisirs et de chasse, a commencé les travaux de terrassement pour accueillir son futur site de production.

Sachez que d'autres implantations sont à l'étude et que nous œuvrons quotidiennement pour convaincre les porteurs de projets de s'installer dans le Val de Somme. Le pôle métropolitain nouvellement créé sera à même de nous soutenir dans cette démarche de conquête.

Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



L'actualité de nos communes

Val de Somme Le Budget Supplémentaire de la Communauté de Communes

Le budget supplémentaire constitue une décision modificative au budget primitif d'un type particulier : il est à la fois un budget de report, dans la mesure où il assure la liaison entre deux exercices, et un budget d'ajustement, car il permet d'inscrire de nouveaux crédits et de nouvelles recettes, en fonction des besoins apparus depuis l'élaboration du Budget Primitif. La CCVS enregistre une nouvelle baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement), soit 484 273 € pour 2018 (contre 1 088 060 € en 2014).

Budget Principal

FONCTIONNEMENT

Budget Primitif : 10 683 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 4 763 703 euros

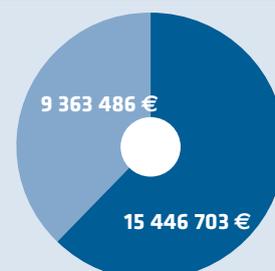
Total : 15 446 703 euros

INVESTISSEMENT

Budget Primitif : 5 598 500 euros
Budget Supplémentaire :

+ 3 764 986 euros

Total : 9 363 486 euros



Budget Annexe Economique

FONCTIONNEMENT

Budget Primitif : 316 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 923 657 euros

Total : 1 239 657 euros

INVESTISSEMENT

Budget Primitif : 1 395 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 1 061 676 euros

Total : 2 456 676 euros



Budget Annexe Assainissement Collectif

FONCTIONNEMENT

Budget Primitif : 1 110 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 221 533 euros

Total : 1 331 533 euros

INVESTISSEMENT

Budget Primitif : 2 907 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 1 468 689 euros

Total : 4 375 689 euros



Budget Annexe Tourisme

FONCTIONNEMENT

Budget Primitif : 450 300 euros
Budget Supplémentaire :

+ 39 132 euros

Total : 489 432 euros

INVESTISSEMENT

Budget Primitif : 297 000 euros
Budget Supplémentaire :

+ 45 243 euros

Total : 342 243 euros



■ Fonctionnement

■ Investissement

Val de Somme Vous simplifier le quotidien avec les permanences de nos partenaires

Vous avez des questions en ce qui concerne l'habitat, l'emploi ou l'entrepreneuriat ? Venez rencontrer nos partenaires lors des permanences qu'ils tiennent dans les locaux de la Communauté de Communes ou en mairie : ils pourront vous conseiller, vous renseigner ou vous apporter des solutions.

Vous souhaitez louer, acheter, construire, faire des travaux...



Les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement. L'ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement.



Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Somme

Permanences au siège de la Communauté de Communes de 14 h 30 à 16 h 45, les mercredis :
5 septembre, 17 octobre, 28 novembre, 9 janvier 2019,
20 février, 3 avril, 15 mai, 26 juin

+ d'infos sur : www.adil80.org

Vous avez entre 16 et 25 ans et recherchez un emploi ou une formation ?

Rendez-vous à votre Mission locale !



Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en termes de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.

Permanences en mairie de Corbie, 1 rue Faidherbe :

- le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- le mercredi de 13 h 30 à 17 h
- le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Sur RDV au 03 22 46 23 64 ou 06 88 91 13 47

+ d'infos sur : www.mission-locale.fr

Vous recherchez des solutions de financements pour votre projet d'entreprise...

Initiative Somme est une association à votre service. Vous avez un projet de :



- Création d'entreprise : commerce, artisanat, services, santé, diversification agricole...
- Reprise d'entreprise
- Installation en profession libérale
- Développement d'activité (commerce, artisanat, TPE, PME)

Permanences en entretien individuel sur RDV les jeudis en alternance de 9 h à 12 h :

- à la Com de Com (10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre),
- ou en Mairie de Villers-Bretonneux (24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet, 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre)

Contact : 03 22 22 30 63 / info@initiative-active.fr

+ d'infos sur : www.initiative-somme.fr

Val de Somme Coulées de boue : la solidarité intercommunale a bien fonctionné

Au Printemps dernier, de violents orages ont touché le territoire du Val de Somme, plusieurs communes ont été fortement impactées.

Immédiatement la solidarité intercommunale s'est mise en place et a permis aux communes touchées d'être aidées dans les tâches de nettoyage. M. Frédéric DEHURTEVENT, vice-

président en charge des travaux, a pu lors de ses rencontres avec les maires du territoire discuter et envisager conjointement les travaux urgents à mettre en place pour limiter ces phénomènes.



Printemps 2018 - Bresle



Printemps 2018 - Sailly-Laurette



Printemps 2018 - Bresle

Val de Somme Appel à candidatures : Prix Sadlier Stokes – Edition 2019

Le Prix Sadlier Stokes a été créé par le Gouvernement australien en 1989 pour rendre hommage au courage extraordinaire du Lieutenant Clifford Sadlier et du Sergent Charlie Stokes lors de la bataille décisive de Villers-Bretonneux le 25 avril 1918.

Pour les scolaires

Le prix Sadlier Stokes est ouvert à l'ensemble des établissements scolaires français (écoles primaires, collèges et lycées). Il est remis chaque année par l'ambassade d'Australie en France lors des commémorations de la

Première Guerre mondiale dans la Somme.

En 2019, pour marquer le 101^e anniversaire de cette bataille clé pour les Australiens et les Alliés, l'ambassade d'Australie attribuera trois prix d'un montant de 1 500 € chacun et répartis comme suit : une école primaire, un collège et un lycée.

Pour être pris en considération, chaque projet devra avoir un lien avec la participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale. Ils devront être réalisés dans le cadre de l'année scolaire 2018/2019. Les projets sont ouverts à toutes les disciplines enseignées et pourront prendre toutes formes de support : vidéo, exposition, spectacle, nouvelle, jeu de piste, journal, etc.

Une brochure d'information et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de l'ambassade d'Australie :

http://France.embassy.gov.au/parifrancais/Prix_SadlierStokes.html

Le dossier de candidature, comprenant une présentation détaillée du projet, doit impérativement être envoyé avant le 15 mars 2019 par courrier électronique

Pour plus de renseignements

contactez Victoria BOIRIN
au 01 40 59 34 15 ou par mail
info.paris@dfat.gov.au



Corbie La Fête dans la Rue : le public à la rencontre des Recyclowns

Depuis plusieurs années déjà la CC Val de Somme travaille en partenariat avec le Service Culturel de la Ville de Corbie pour la programmation de spectacles décentralisés.

Cette année à l'occasion de la Fête dans la Rue, la CC Val de Somme, forte de sa compétence environnement, s'est mêlée à la programmation en invitant la Compagnie Les recyclowns à venir à la rencontre d'un public toujours plus nombreux afin de leur délivrer quelques astuces de tri originales...



Val de Somme La Communauté de Communes présente au Salon des associations



Beaucoup d'associations du territoire ne le savent peut-être pas mais c'est grâce à la mise à disposition de salles, gymnases, équipements sportifs de la Communauté de Communes du Val de Somme qu'ils peuvent chaque semaine pratiquer leurs activités.



Dans sa démarche entreprise de rencontres avec ses administrés, il semblait donc normal que la CCVS soit présente cette année sur le Salon des Associations de la Ville de Corbie qui s'est déroulé le samedi 8 septembre dernier.

Une belle journée marquée sous le signe de l'échange et quelques fois de la découverte...

PLUI : le Val de Somme de demain

Le Val de Somme est riche d'une histoire connue nationalement et internationalement. Ses paysages sont l'héritage de phénomènes naturels mais aussi du modelage réalisé siècle après siècle par l'homme, notamment au service de l'agriculture. Traversé par le fleuve Somme et irrigué par quelques-uns de ses affluents, le territoire de la Communauté de Communes possède de nombreuses zones humides avec des atouts mais aussi des risques à prendre en compte. Le patrimoine bâti rural est aussi à valoriser. Les données chiffrées sur la population, l'emploi, la mobilité, la construction de nouveaux logements, le potentiel économique, l'offre d'équipements, la présence de commerces et l'occupation du sol ont permis aux référents de dresser cet inventaire du Val de Somme avec l'aide de différents experts.

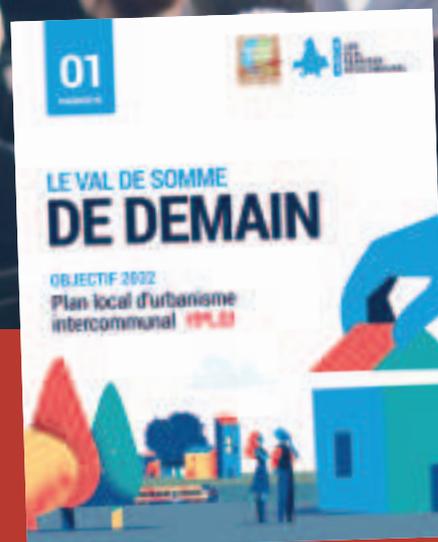
A partir de ce diagnostic, 15 enjeux ont été écrits pour nourrir le débat qui devra permettre de définir les grandes priorités pour notre Com de Com dans

les 10 à 15 ans à venir. Avec toujours l'objectif de répondre au mieux aux besoins des habitants du Val de Somme. Le document ci-contre est consultable dans chaque mairie du Val de Somme.

Exposition et réunions publiques

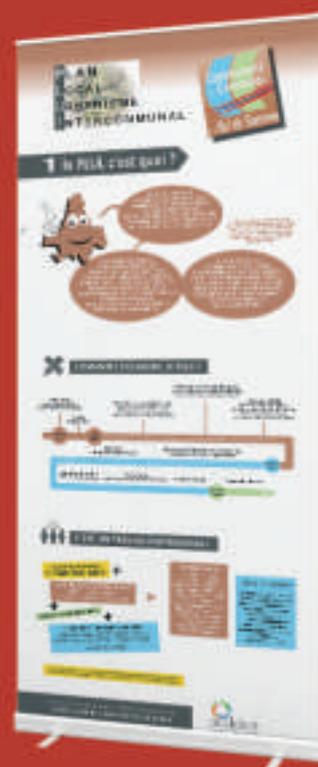
Dans le cadre de la concertation avec la population, la CCVS propose une exposition retraçant l'avancée des travaux du PLUI. Cette exposition revient sur la nécessité pour le Val de Somme d'élaborer son PLUI, sur les principaux éléments de diagnostic qui ont mené aux enjeux territoriaux ainsi que sur la réponse politique donnée à ces enjeux : c'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

L'exposition sera visible lors des 3 réunions publiques programmées en octobre sur le territoire (voir ci-contre). Ouvertes à tous, elles ont vocation à présenter le projet PLUI à la population et répondre aux interrogations d'intérêt général qui se posent.



Les dates des réunions publiques

- Jeudi 18 octobre à 18 h 30 au Siège de la CCVS à Corbie, 31 ter rue Gambetta.
- Lundi 29 octobre, à 18 h 30 salle des fêtes de Morcourt.
- Mardi 30 octobre, à 18 h 30 salle des fêtes de Warloy-Baillon.



Rappel : la Communauté de Communes a d'ores et déjà mis en place dans chaque commune un cahier de concertation destiné à recevoir les remarques, observations et questions des habitants.

Un site dédié propose également un forum questions/réponses :

participation.institut-audicce.com/CCVDS

Eco-mobilité : se déplacer dans le Val de Somme

En France, les transports sont responsables de 26,5 % des émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact direct sur notre environnement et notre santé. Pourtant différents moyens existent pour voir ce chiffre baisser et améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

Recharges véhicules électriques

La Fédération départementale de l'Énergie (FDE80), soutenue par le Conseil départemental, procède sur le département à l'installation de 186 bornes de recharges électriques. En effet, d'ici à 2020, l'immatriculation de véhicules électriques dans la Somme est estimée à 4 000 : il est donc essentiel de développer un réseau de points de charge.

Bornes actuellement en service sur le Val de Somme :

- Corbie : rue Jean Jaurès et parking rue du 11 Novembre
- Pont-Noyelle : rue du 23 Décembre
- Warloy-Baillon : rue du Général Leclerc
- Méricourt-l'Abbé : place du Petit Prie
- Sailly-Laurette : rue d'Albert

A proximité du Val de Somme :

- Querrieu : route Nationale
- Beaucourt sur l'Hallue : rue Principale
- Poulainville : place du 8 Mai
- Méaulte : route de Morlancourt
- Glisy : rue Neuve
- Thézy-Glimont : Grande Rue
- Harbonnières : rue de Mesmy (bornes des centres commerciaux non signalées sur la carte ci-contre).

Tous les emplacements de borne de recharge électrique du département sur [HTTPS://MY.FRESHMILE.COM](https://my.freshmile.com)

Réseau de bus - Trans'80

Le territoire du Val de Somme est desservi par 4 lignes de bus :

Ligne 36 : Ligne Albert - Franvillers - Amiens qui dessert les communes de Hénencourt, Warloy-Baillon, Baizieux, Franvillers, Lahousoye et Pont-Noyelle.

Ligne 37 : Ligne Albert - Corbie - Amiens qui dessert les communes de Treux, Méricourt-l'Abbé, Ribemont-sur-Ancre, Heilly, Bonnay, Corbie, Fouilloy, Aubigny, Daours et Bussy-lès-Daours.

Ligne 40 : Ligne Roye - Hangest-en-Santerre - Amiens qui dessert les communes de Cachy et Gentelles.

Ligne 47 : Ligne Péronne - Rosières en Santerre - Amiens qui dessert les communes de Lamotte-Warfusée et Villers-Bretonneux.

Trajets à partir de 1,00 €. Abonnements hebdomadaires et mensuels.

Toutes les lignes, horaires et tarifs sur : [HTTPS://TRANS80.HAUTSDEFRANCE.FR](https://trans80.hautsdefrance.fr)



Covoiturage

On connaît le covoiturage pour les longs trajets notamment grâce aux sites Blablacar ou larouverte, mais on y pense moins pour les trajets plus courts, comme ceux domicile-travail. 18 000 actifs résidant dans le Grand Amiénois, hors Amiens Métropole, vont travailler quotidiennement dans l'agglomération amiénoise en voiture et souvent en étant seul à bord*. Une moyenne annuelle de 11 000 km pour les trajets domicile-travail et qui représente un budget de plus de 1 000 € **, rien qu'en carburant.

Sur le territoire du Val de Somme, 2 parkings de covoiturage ont déjà vu le jour :

- à Corbie (Chemin du halage)
- et à Fouilloy (Place de la République).

Selon les demandes, d'autres parkings pourraient voir le jour dans d'autres communes.

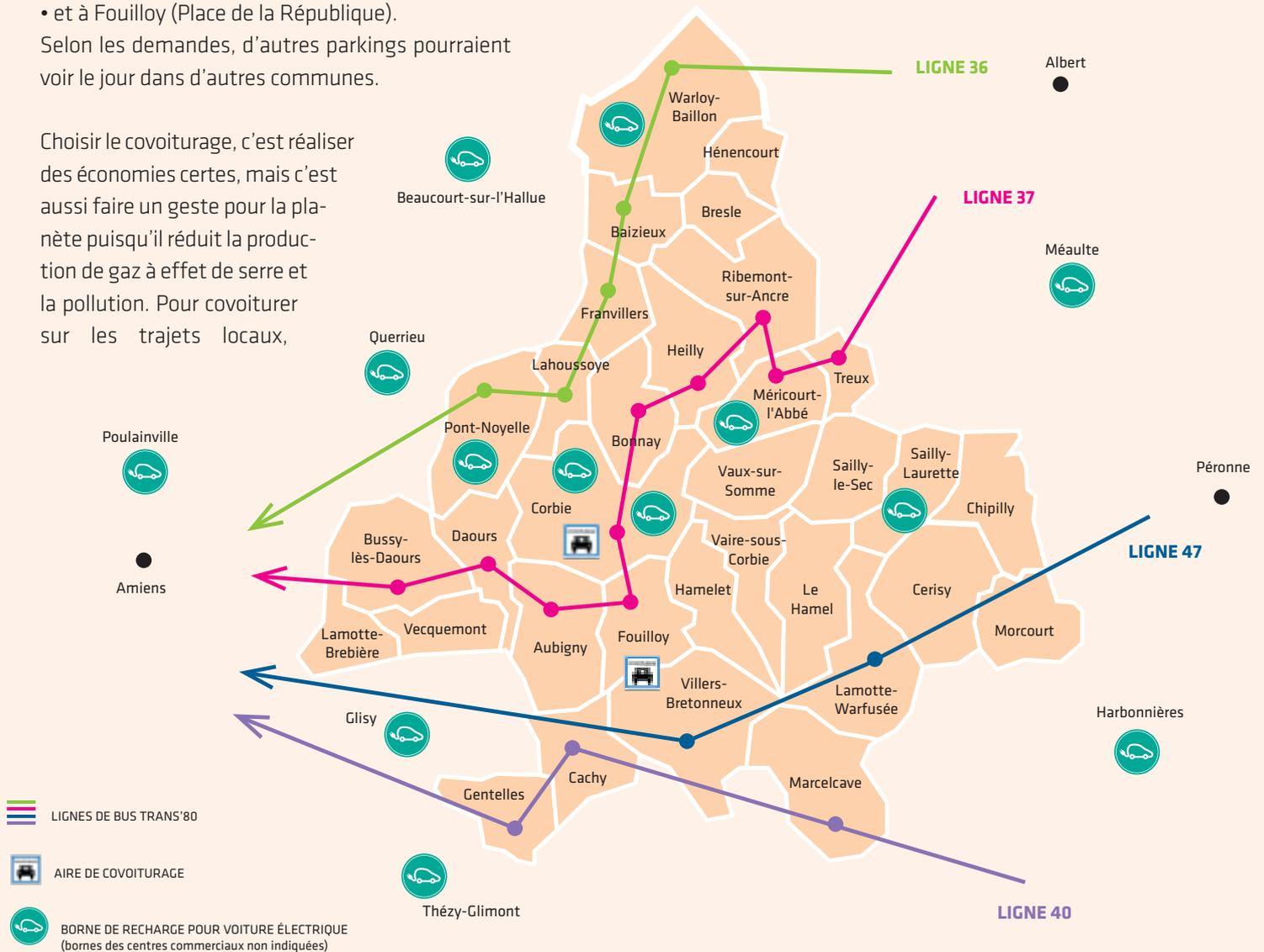
Choisir le covoiturage, c'est réaliser des économies certes, mais c'est aussi faire un geste pour la planète puisqu'il réduit la production de gaz à effet de serre et la pollution. Pour covoiturer sur les trajets locaux,

Chaque jour, les habitants du Val de Somme qui se déplacent au volant de leur voiture parcourent l'équivalent de 10 tours de la Terre !



3 syndicats mixtes de la Somme (Baie de Somme 3 vallées, Grand Amiénois et Santerre Haute-Somme) mettent gratuitement à disposition la plateforme WWW.ROULEZCO.FR : **PLUS DE 170 OFFRES DE TRAJETS OCCASIONNELS OU RÉGULIERS SONT RECENSÉS.**

* Enquête de 2010 déplacements du grand Amiénois
** Février 2017



Des médiathèques en travaux !



Après la fermeture de mai pour ré-informatisation, la médiathèque intercommunale à Corbie continue d'adapter ses locaux et ses services aux usagers. La mise en œuvre d'un réseau de lecture publique est un travail de longue haleine. Et chaque pièce prend place dans un puzzle assez conséquent. Quelques explications.

Le réseau prend forme

L'assemblée communautaire a validé en février 2017 le PSCS, Projet Scientifique Culturel Educatif et Social du réseau Lecture publique en Val de Somme (disponible en téléchargement sur www.lecturepublique.valdesomme.com/actions-et-projets).

Désormais, le réseau n'est plus seulement une idée et un logo, mais un véritable chantier concret et ambitieux. Il

s'agit donc pour l'équipe lecture publique de la Com de Com, de monter brique après brique cet ambitieux projet.

L'outil informatique (mai 2018)

La ré-informatisation de la médiathèque à Corbie aboutit à un nouveau portail documentaire (site internet) plus ergonomique avec services en ligne (pré-inscription, réservation de documents, compte lecteur...), à un espace public numérique, à l'automatisation des prêts et retours, et à l'installation d'un compteur d'entrées et d'un nouveau logiciel de bibliothèque pour les professionnels.

Les locaux (septembre 2018)

Aménagement de la médiathèque à Corbie et début des travaux de la Filature (médiathèque intercommunale à Ribemont-sur-Ancre).

Les moyens humains

Une équipe de 8 professionnels est actuellement au service du développement de la lecture publique ; 12 personnes à terme lorsque les trois médiathèques intercommunales seront opérationnelles.

Le fonds documentaire

De 25 000 documents actuellement disponibles au catalogue de la médiathèque à Corbie, le réseau proposera plus de 50 000 documents sur les trois sites.

Les horaires d'ouverture (fin 2019)

Une réflexion poussée est prévue pour définir une ouverture plus large de la médiathèque à Corbie, en complémentarité de la grille horaire qui sera définie pour la médiathèque à Ribemont-sur-Ancre. Pour ce chantier, la consultation de différents acteurs sera nécessaire.



Le futur réseau "parentalité"

Sous les toits de la MDSI (Maison des Solidarités et de l'Insertion) à Corbie, s'est déroulée le 4 septembre dernier la première rencontre du réseau "parentalité". L'objectif de ce réseau est de proposer de nouveaux outils de soutien à la

Les assistantes maternelles ambassadrices de la lecture

Depuis septembre 2016, un grand projet de "colonisation" du territoire et de ses petits habitants a été lancé par la médiathèque intercommunale avec le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Il s'agit de démultiplier l'offre de lecture à voix haute aux enfants âgés de 0 à 4 ans en proposant des séances hors les murs de la médiathèque à Corbie. Pour mener ce projet, l'équipe de la médiathèque a proposé plusieurs formations "croisées" : "Grandir avec des livres et des histoires quand on a moins de 3 ans", formation à l'utilisation des racontes-tapis et formation "bébés-signeurs".

Des séances délocalisées

A chaque fois, il est question de creuser la question du lien et du langage avec le tout-petit. Les mots, les chants et les histoires, lues ou racontées, y trouvent tout naturellement leur place.

Ces formations ont été proposées aux professionnels œuvrant avec de très jeunes enfants : les assistantes maternelles qui ont été particulièrement volontaires, le personnel des crèches du

territoire, les enseignants et les bibliothécaires du Val de Somme (intercommunaux et communaux).

Chaque séance bébés-lecteurs délocalisée est animée par un petit groupe de professionnels constitués d'assistantes maternelles volontaires et d'au moins une bibliothécaire de la médiathèque intercommunale. Chaque assistante maternelle peut venir librement assister aux séances (de sa commune ou pas) avec les enfants qu'elle accueille. Elle peut aussi, si le projet la tente, rejoindre l'équipe pour animer ces séances ! Pour cela, rien de plus simple, il suffit d'en discuter avec l'assistante maternelle référente de la commune (Tél. sur les affiches à venir en

mairie, sur les tableaux des écoles maternelles et primaires du territoire, etc.) ou de contacter la médiathèque. Les informations utiles seront alors transmises à la personne intéressée.

Quatre communes accueillent les séances bébés-lecteurs délocalisées d'octobre 2018 à juin 2019 :

- Lamotte-Warfusée (joindre Vanessa au 06-14-59-96-85),
- Villers-Bretonneux (Hélène au 06-77-74-75-45),
- Fouilloy (Hélène au 03 22 48 88 59).

Les séances bébés-lecteurs délocalisées sont ouvertes à tous (parents, grands-parents, etc.) dès lors que vous accompagnez un enfant de 0 à 4 ans !



parentalité aux professionnels du territoire, afin que chacun d'eux puisse orienter les familles vers les structures les plus adaptées. Une grande variété d'acteurs étaient présents ce jour-là, à l'initiative de Sandrine MINNEBO (Fédération des Familles Rurales) et de Lucie DESWEL (responsable lecture publique en Val de Somme) : la CAF, le Conseil départemental dans diverses compétences

(bibliothèque, Aide Educative à Domicile, Protection Maternelle Infantile, Aide Sociale à l'Enfance), la commune de Corbie (centre de loisirs), la commune de Villers-Bretonneux (crèche les Marsupiaux), la commune de Le Hamel (centre de loisirs), une assistante maternelle et la Communauté de Communes du Val de Somme (médiathèque). M. CHEVIN, maire de Le Hamel, vice-président

Tourisme à la Com de Com et président de l'association Familles rurales, s'est réjoui de cette première rencontre. Une autre réunion sera programmée en novembre. Les acteurs intéressés pour rejoindre cette dynamique sont les bienvenus !

+ d'infos auprès de Lucie DESWEL au 03 22 96 35 88.

Concours photos : les gagnants du thème "Détails d'architecture"

Cette première phase de concours a remporté un joli succès, le choix a été difficile.

Le jury composé de personnes extérieures aux services de la CCVS a fait son choix, les photos présentées étaient bien entendu anonymisées.

Les résultats

Les 5 gagnants ont été récompensés le mardi 3 juillet au Centre Culturel de la Ville de Corbie.

Quelques jours auparavant, une vingtaine de clichés avaient été imprimés et agrandis puis exposés dans les rues de Corbie dans le cadre de la 25^{ème} édition de la Fête dans la Rue.

Un grand bravo aux gagnants mais aussi à tous les participants.

Le 2^{ème} thème du concours : "Paysage habité"

Nous espérons encore plus de participants pour la deuxième phase du concours "Paysage habité" qui se termine le 11 octobre. Il est encore temps de participer, renseignez-vous !

Règlement et envoi des photos sur : www.lecturepublique.valdesomme.com

Les 5 gagnants de la phase 1

1^{er} prix - M. René OSSART
"Clin d'œil de bœuf" - Corbie

2^{ème} prix - M^{me} Aurélie TIMON
"Perspective" - Hamelet

3^{ème} prix - M. Pascal GUILLEMET
"File Indienne"
La Neuville-les-Corbie

4^{ème} prix - M^{me} Aurélie PERNET
"Rosette" - Gentelles

5^{ème} prix - M^{me} Janine VAQUETTE
"Graffiti" - Bresle



1^{er}
prix



2^{ème}
prix



4^{ème}
prix



3^{ème}
prix



5^{ème}
prix

Le village d'entreprises du Val de Somme

Pourquoi un village d'entreprises ?

C'est une nouveauté, la Communauté de Communes du Val de Somme s'est lancée dans la création d'un village d'entreprise.

Sur une parcelle de 5 000 m², qui appartient à l'intercommunalité, le village est implanté en plein cœur du parc d'activités du Val de Somme à Villers-Bretonneux.

Ce village d'entreprises bénéficie d'une bonne accessibilité, puisqu'il est directement connecté à l'A29 et situé à proximité de l'A1. Il est également situé sur l'axe ferroviaire Est-Ouest du fret européen, offrant un embranchement direct avec le fer, permettant aux entreprises de rayonner avec la plus grande facilité.

Ainsi, les artisans et chefs d'entreprise pourront développer leur activité dans des locaux qu'ils pourront aménager en fonction de leurs besoins.

Le village d'entreprises du Val de Somme comprend 3 bâtiments :

- 2 bâtiments consacrés aux activités artisanales
- et un bâtiment central consacré aux activités de services.

Il allie donc les fonctions de pépinière et de bâtiments relais répondant aux attentes actuelles des petites et moyennes entreprises.

Une solution idéale pour les entreprises en démarrage.

Un village bien pensé

La Communauté de Communes du Val de Somme, propriétaire des terrains, a commencé les travaux depuis janvier 2017.

La conception du village d'entreprises a été réalisée par le cabinet d'architectures 3A d'Arras. L'organisation des lieux a été conçue comme un village aux espaces végétalisés dotés d'une place structurante autour de laquelle s'organisent les bâtiments et cellules qui les composent.

Les bâtiments à haute qualité environnementale ont reçu une ossature principale en charpente métallique habillée d'un mur manteau en ossature bois et respectent la réglementation thermique RT2012.

Les parkings sont traités en evergreen afin d'y favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

Les eaux de pluie sont récupérées par une cuve de 10 m³ pour l'arrosage et les sanitaires des bâtiments, tandis que les eaux de voirie sont traitées et infiltrées sur place.

La livraison des nouveaux locaux est en cours et la commercialisation des lots a d'ores et déjà commencé.

Coût de l'opération

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Maîtrise d'œuvre	71 500	DETR (attribuée)	350 000
CSPS : contrôle technique	9 328	Région (prévision)	500 000
Travaux	1 765 110,43	FEADER (prévision)	359 269,50
Devis divers	34 270,39	Fonds propres	670 939,32
Total	1 880 208,82		1 880 208,82

LES SERVICES PROPOSÉS

Investir pour demain

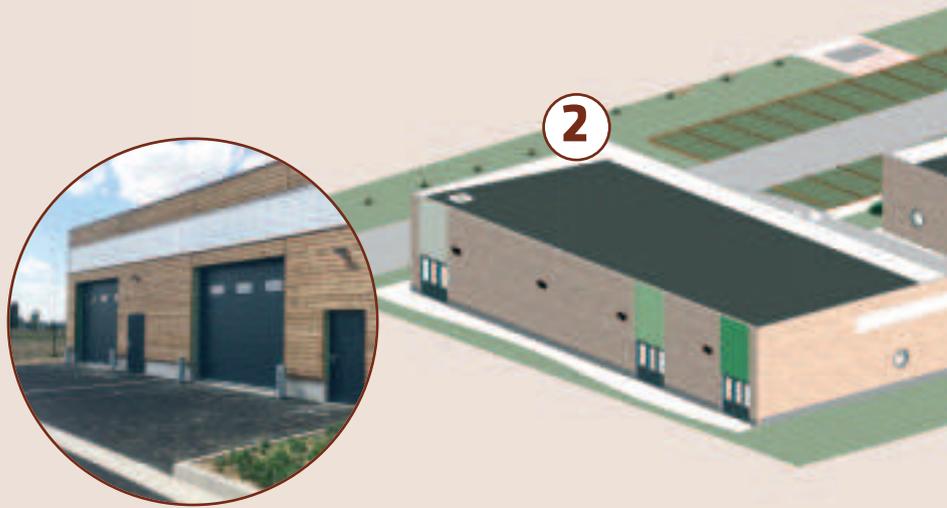
La pépinière d'entreprises est une structure destinée à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier. La partie pépinière du village d'entreprises du Val de Somme a rejoint le réseau pépinière de la CCI-Amiens Picardie afin de bénéficier de plusieurs services :

- Un service d'accueil personnalisé proposant aux locataires un ensemble de services mutualisés d'assistance administrative (Des services malins dont vous ne pourrez plus vous passer : accueil, courrier, photocopieur, espace restauration...)
- Un accompagnement précieux à chaque étape du développement de l'entreprise
- Des conseils adaptés : atelier pratique, conférence, workshop...
- Le développement de la culture d'entreprise par le partage des connaissances, le travail en réseau avec l'appui de compétences extérieures de proximité.

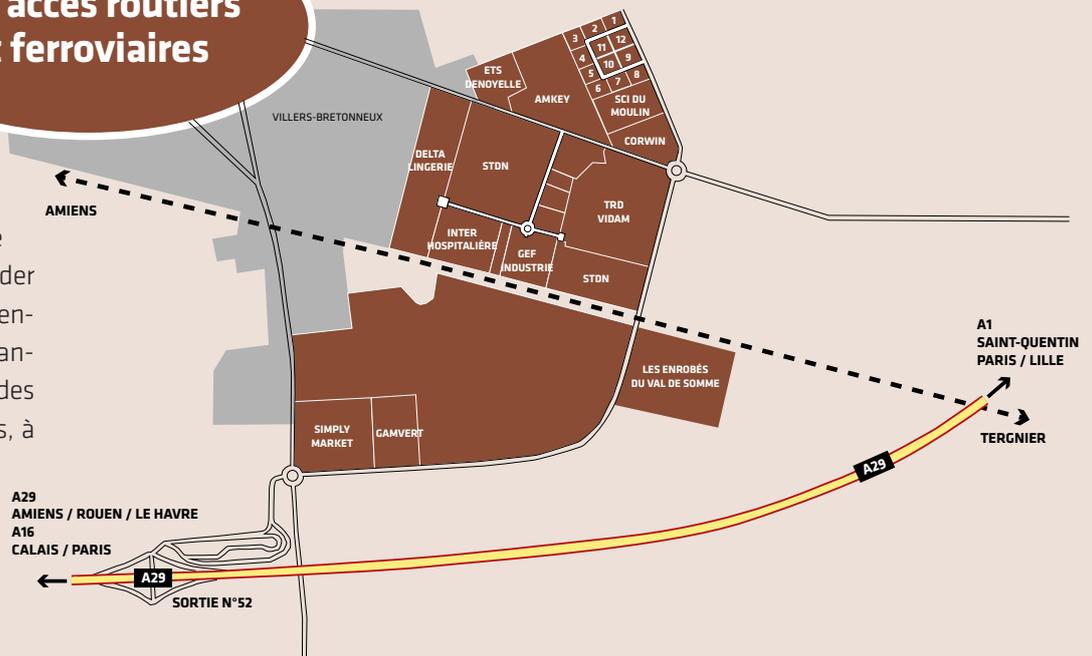
La vocation de la pépinière d'entreprises est de consolider les entreprises en création pendant les quatre premières années de leur activité grâce à des coûts immobiliers attractifs, à la mutualisation des frais de fonctionnement, à l'aide individualisée aux créateurs.

Bâtiments haute qualité environnementale

- récupérateur d'eau de pluie, pour l'arrosage et les sanitaires,
- espace extérieur végétalisé par des essences régionales,
- parkings traités en evergreen
- ensemble clôt



Des accès routiers et ferroviaires

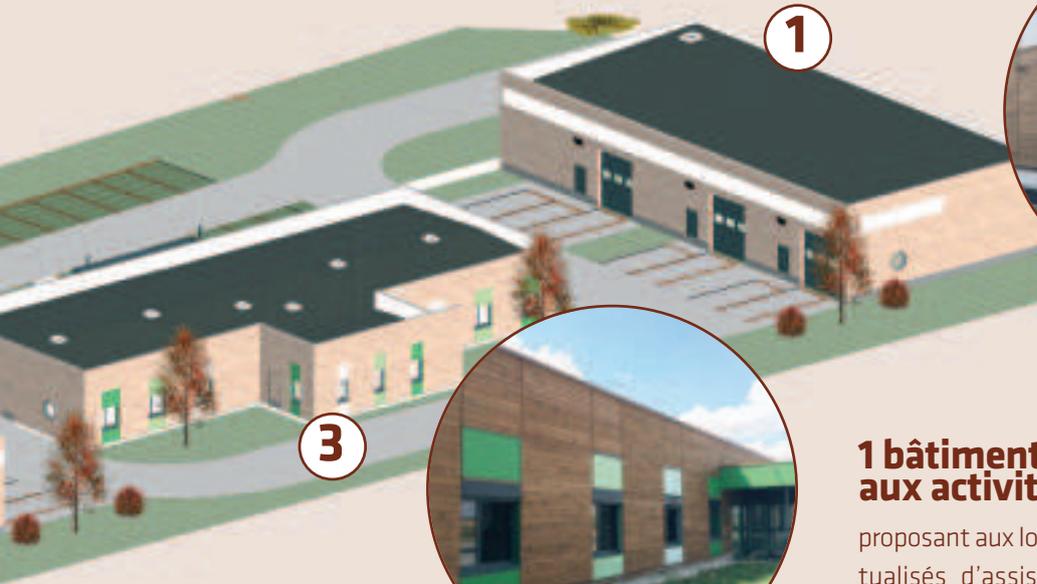


Un village idéalement situé

- connecté à l'autoroute A29, proche de l'A1 et de l'A16
- axe ferroviaire Est-Ouest du fret européen

2 bâtiments consacrés aux activités artisanales ① ②

Chaque bâtiment comprend 3 cellules modulables de 70 à 160 m², équipées chacune d'un bureau chauffé, une kitchenette, un atelier avec mezzanine, des sanitaires, des branchements électriques, une arrivée de gaz, un accès à la fibre optique, une porte sectionnelle électrique.



1 bâtiment consacré aux activités de services ③

proposant aux locataires un ensemble de services mutualisés d'assistance administrative : accueil des clients et fournisseurs, réception des colis et livraisons, secrétariat courant, prestations administratives.



Une salle de réunion de 38 m² équipée (vidéoprojection / visio-conférence) pour les locataires mais également les entreprises du territoire en recherche d'un lieu.



Un vaste accueil et un espace détente entièrement équipés (salle de reprographie, borne d'accueil, machines à café...).



10 cellules d'au minimum 18 m², dont 4 espaces de coworking de plus de 36 m², entièrement équipées de mobilier bureautique, chauffage électrique et accès fibre.

Pourquoi choisir le village d'entreprises du Val de Somme ?

- Sa situation géographique
- Une solution idéale pour les entreprises en démarrage
- Un accompagnement spécialisé et des services à disposition
- **Un loyer très attractif** (20 % moins cher que le marché amiénois)



Comment devenir locataire du village d'entreprises du Val de Somme ?

La Communauté de Communes du Val de Somme et la CCI Amiens Picardie sont partenaires pour la détection et la sélection des projets de création des candidats et de l'accueil en pépinières.

Une commission de sélection est mise en place et est organisée par la CCI Amiens-Picardie.

Elle est composée de partenaires locaux spécialistes de la création d'entreprises et de deux élus (un de la CC Val de Somme et un de la CCI).

Les projets de création d'entreprises seront sélectionnés à partir des dossiers créateurs qui seront soumis aux membres du jury.

La décision d'acceptation ou de rejet de l'entrée en pépinières sera prise à la majorité des voix.

Pour l'entrée en hôtel d'entreprises, seule la Communauté de Communes du Val de Somme sera décisionnaire.

Vous êtes intéressés pour devenir locataire ? Contactez-nous !

CC Val de Somme - M. Frédéric PELLETIER
03 22 96 05 96

DES LOYERS ATTRACTIFS*

Ateliers

En pépinière :

- 1^{ère} année : 28 €
- 2^{ème} année : 32 €
- 3^{ème} année : 36 €
- 4^{ème} année : 44 €

Hors pépinière : 48 €

Bureaux

En pépinière :

- 1^{ère} année : 48 €
- 2^{ème} année : 60 €
- 3^{ème} année : 72 €
- 4^{ème} année : 96 €

Hors pépinière : 115 €

Marché amiénois :

- ateliers : 60 €
- bureaux : 145 €

* Tarif des loyers proposés HT/HC/m²/AN



Le billet d'Alain Savoie vice-président à l'environnement

Tri sélectif : restons mobilisés !

Vous avez été très nombreux à adhérer à chaque nouvelle étape qui a vu s'élargir les possibilités de tri sélectif. En sac transparent d'abord, mis à côté du bac d'ordures ménagères, puis dans un bac jaune dédié aux emballages recyclables. Un bac qui peut être sorti chaque semaine et qui allège le contenu de votre bac à ordures ménagères dont le nombre de présentation sert à calculer le montant de la taxe incitative, qui représente une partie de ce que vous payez pour l'enlèvement de vos déchets.

Le tri, un effort nécessaire

Grâce à vous la Communauté de Communes a été exemplaire dans sa démarche et elle a été souvent citée en exemple. Dernièrement notre nouvelle déchetterie avec ses compacteurs et

ses zones de stockage des déchets au sol a suscité beaucoup d'intérêt de la part d'élus d'autres collectivités venus la visiter. Notre volonté était de vous rendre l'accès à cette déchetterie le plus simple possible.

Si nous vous encourageons de plus en plus à trier c'est d'abord pour la planète mais c'est aussi pour encadrer les coûts, limiter les taxes à payer pour tous les déchets non valorisés qui finissent en enfouissement et pour nous permettre de tirer un revenu au travers des matières recyclées. Un gain qui profite à tous les habitants du territoire.

Choisir le bon bac

Nous devons donc rester mobilisés pour bien trier. Mais malheureusement des échantillons prélevés dans les collectes des bacs jaunes révèlent des taux d'erreur de tri jusque 30 % !

Nous devons réagir collectivement car ces erreurs de tri pénalisent ceux qui trient convenablement. Et ils coûtent cher à la collectivité. C'est alors toute la chaîne de tri qui se rompt, tous les efforts des citoyens responsables qui "finissent à la poubelle". Nous allons devoir amplifier nos campagnes d'information au service du tri.

Les bacs jaunes, les deux déchetteries et les composteurs sont des moyens mis à votre disposition pour bien trier et valoriser nos déchets.

Restons tous mobilisés et relisons bien les consignes de tri pour choisir le bon bac !



STOP aux erreurs dans vos poubelles !

Trop de déchets sont déposés dans les bacs à ordures ménagères ou les bacs jaunes alors qu'ils n'ont rien à y faire !
Petit tour d'horizon de ce que nous avons trouvé dans les bacs et les solutions pour ne plus commettre d'erreurs...

Cartouche à fusil



Une fois vidée, elle est composée en grande majorité de matière plastique et de métal. Elle n'est pourtant pas un emballage ménager et ne peut donc rejoindre le bac jaune.

Elle doit donc être déposée dans le bac vert ou en déchetterie.

Certaines fédérations de chasse mettent en place des systèmes de points de collecte pour le recyclage des cartouches.

Les textiles et chaussures



Les textiles (vêtements, draps, couvertures...) ainsi que les chaussures, baskets, bottes... même si certaines sont composées de plastique ne doivent pas être déposés dans les bacs jaunes. **Il faut les déposer dans les bornes "Le Relais"** présentes sur le territoire (Bussy-lès-Daours, Chipilly, Corbie, Fouillois, Lahousoye, Lamotte-Warfusée, Marcelcave, Morcourt, Méricourt-l'Abbé, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-le-Sec, Vecquemont, Villers-Bretonneux, Warloy-Baillon).



Où vont nos déchets ? Et que deviennent-ils ?



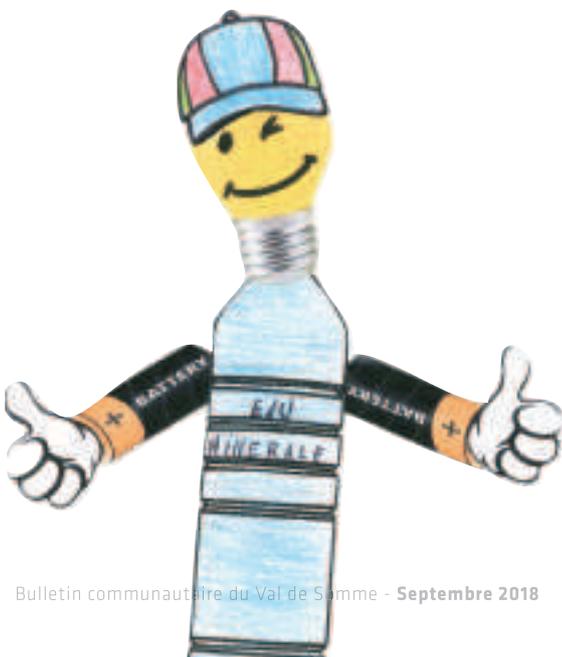
Les bacs jaunes et verts sont sortis pour permettre le ramassage



Les bacs verts et jaunes sont collectés chaque semaine. Ils sont ramassés en même temps mais bien séparés dans la benne du camion de ramassage.

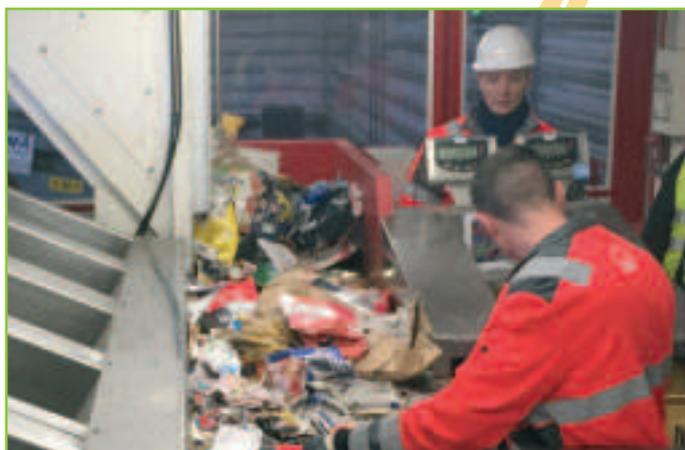


Le contenu du compartiment pour les bacs verts est déposé au centre d'enfouissement. En résumé tout ce que vous mettez dans votre bac vert part sous terre et n'est pas recyclé.





Le contenu du compartiment pour les bacs jaunes arrive au centre de tri où les contenus vont être triés...



...par des agents sur les chaînes de tri pour séparer les boîtes carton, les emballages en plastique et les emballages en métal.



Ces déchets triés sont ensuite compactés en ballots par catégorie de déchets pour être transformés et réutilisés. Vos emballages du bac jaune une fois recyclés reviennent alors dans votre quotidien.

Le tri, c'est facile !

Est-ce un emballage ?

Au moment de jeter et de trier vos déchets, vous n'avez qu'une seule question à vous poser : "est-ce un emballage ?". Tous les emballages vont dans le bac à couvercle jaune. En cas de doute, jetez dans votre bac à couvercle vert.

Quelques conseils

- **En vrac** : pas de sacs dans le bac jaune. Déposez-y vos emballages en vrac.

- **N'imbriguez pas les emballages** : tout ce que vous mettez dans votre bac jaune arrive au centre de tri. Les emballages sont vidés sur un tapis et sont séparés par matière.

Par exemple quand vous consommez une quiche, ne remettez pas le plat en aluminium et le sachet plastique dans la boîte en carton. Mettez chaque emballage en vrac dans votre bac jaune.



- **Ne mettez pas de sacs poubelle dans le bac de tri**. Vous ne voulez pas salir votre bac mais le grand sac que vous allez mettre pour le protéger va perturber le vidage : le sac fait ventouse et empêche des emballages de se vider correctement. Par ailleurs si des sacs noirs se retrouvent dans la partie emballages, votre tri sera réduit à néant car assimilé à de l'ordure ménagère.

Sailly-Laurette, une histoire autour de l'eau

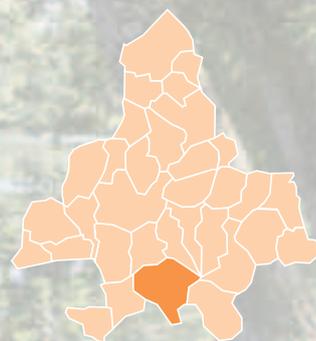
Sailly-Laurette, si l'eau a été témoin de son riche passé elle reflète aujourd'hui tous ses atouts touristiques. Adoré des pêcheurs et des passionnés de nature, Sailly-Laurette doit son installation à la présence de l'eau. La Somme bien sûr et ses nombreux étangs mais surtout à l'Eauette, petite source d'eau limpide qui jaillit toujours dans le bas du village.

Histoire du village

Des traces anciennes dont des bifaces taillés de l'Acheuléen prouvent ici la présence humaine dès le paléolithique inférieur. Puis le plateau surplombant la vallée fut défriché pour mettre en culture ses riches terres. Les Gallo-Romains y installèrent de vastes villae et Jules César en 54 avant JC traversa le fleuve à gué en amont du village. Plusieurs lieux-dits sont évocateurs de cette période, le Martimont (mont de Mars) et la Tombelle (grande sépulture).

Au VII^{ème} siècle lorsque l'Abbaye Royale de Corbie est fondée, le village se développe grâce aux moines qui vont y barrer la Somme pour utiliser la force motrice

de l'eau en y installant plusieurs moulins. Un port est créé pour naviguer jusqu'à l'embouchure du fleuve. Une activité intense va s'en suivre pendant plusieurs siècles jusqu'à la construction du canal. Les blés du Santerre y étaient amenés et les vins en provenance de la Manche y étaient déchargés. Pour défendre ce port mais surtout le passage sur le fleuve, un fort fut construit. Celui-ci fut démantelé ensuite par Louis XIV. La tourbe, ici d'excellente qualité, est exploitée depuis le XII^{ème} siècle.



En bref

317 habitants - 649 hectares

Nom des habitants :

Sailly-Laurettoises
et Sailly-Laurettois

Fête locale :

le dimanche après le 14 juillet

Coordonnées de la mairie :

3 rue de Moreuil
80800 Sailly-Laurette
03 22 76 66 25
mairie.sailly-laurette@laposte.net

Permanences :

Permanences : lundi de 17 h à 19 h
et vendredi de 8 h 30 à 10 h 30

Secrétaire de mairie

Sabine DELETRE

- Une association de gymnastique volontaire
- Une agence postale
- Une borne pour recharger les voitures électriques

Les projets de la commune

Une école à nouveau

Grâce à l'augmentation des effectifs du SISCO réunissant les villages de Cerisy, Morcourt, Sailly le Sec et Sailly-Laurette, l'école communale fermée depuis 1973 a été rouverte en 1992 pour accueillir une classe maternelle et une deuxième classe a dû être créée dans la petite salle communale en 2013. Une petite salle d'activités pour les associations et les événements communaux est en cours de réalisation.



Envahi par les Allemands à la fin août 1914, il fut repris par les Français en septembre. Il devint ensuite un village de l'arrière et connut une in-

Durant la nuit du 3 au 4 août 1636, les Espagnols traversèrent la Somme au niveau du gué puis prirent la ville de Corbie. Lors de la préparation du siège de la ville, Louis XIII et Richelieu vinrent inspecter cet endroit franchi par l'invasisseur. Au XVII^{ème} siècle, Nicolas Basset, le sculpteur de l'Ange Pleureur de la cathédrale d'Amiens, réalisa le tabernacle de l'église Saint-Quentin et Sainte Benoîte.

tense activité. Un grand hôpital de campagne fut installé près du canal, une ligne de chemin de fer fut ouverte et des liaisons par bateaux sanitaires furent mises en place pour gagner Amiens. En mars 1918 après un calme relatif, les combats ont repris entre Sailly-le-Sec et Sailly-Laurette. Le 8 août, jour de la contre-offensive alliée, les Australiens reprirent le village.

WILFRIED OWEN

Un poète de passage

Wilfred Owen blessé au cours de la bataille de la Somme a été évacué par péniche et a séjourné à Sailly-Laurette. C'est ici qu'il rédigea son poème "La péniche-hôpital". Pour lui rendre hommage, près de l'écluse, un monument composé d'un socle en pierre surmonté de la colombe de la paix sur un nid est l'œuvre du sculpteur allemand Titus Reinarz.



Le Conseil municipal

M. Jean-Louis GREVIN (Maire)
 M. Régis VAN OVERBEKE (1^{er} adjoint)
 M. Pierre CATTEAU
 M. Samuel PARIS
 M. Simon CATTEAU
 M. Gérard SORSAY
 M. Paul HABARE
 M^{me} Claire-Marie BUSSCHAERT
 M^{me} Vanessa FOURNIER

Sur la photo mais ayant démissionné :
 M. Jean-Pierre POTDEVIN et M^{me} Julie HEUDUIN

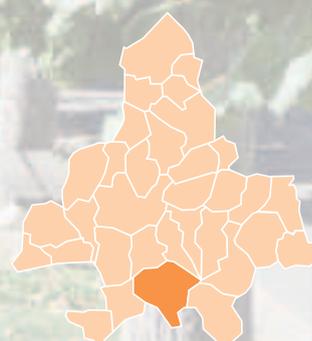


Hamelet, un petit hameau qui a bien grandi

Au bas du village, le canal de la Somme situé à 200 mètres du village sert de limite entre la commune et Corbie, les nombreux étangs faisant d'Hamelet un paradis pour les pêcheurs. De formations tertiaire et quaternaire, le sol de la commune est perméable. Sous une couche végétale allant de 0,25 m à 1,25 m s'étagent les argiles, les craies et les marnes. L'argile est présente sur les 2/3 du

territoire. En certains endroits, un lit de tourbe peut atteindre 6 m d'épaisseur. Une tourbe qui au temps de "la fabrique communale", fit la richesse du village. Une nappe souterraine alimente les sources et les puits. Le village a retrouvé son essor dans les années 60.

Si le nom du village signifie probablement "Petit hameau", la commune s'est agrandie au fil des siècles. De 263 habitants en 1793, elle atteint 545 en 1876



En bref

613 habitants
593 hectares

Nom des habitants :

Les Hamelluliennes
et les Hamelluliens

Fête locale :

Le 3^{ème} dimanche de juin

Coordonnées de la mairie :

47 rue F. Deroussen
80800 Hamelet
09 61 29 81 87
mairie.hamelet@wanadoo.fr

Permanences :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
14 h à 17 h

Secrétaires de mairie

Delphine CRAMPON

Eglise Saint-Nicolas



puis connaît un déclin démographique. En 1899, l'institutrice M^{me} Senée-Bréart constate que la population est passée à 436 habitants et explique cette baisse par un exode rural vers Corbie et les autres villes. Les ouvriers qui travaillaient à façon à leur domicile pour la bonneterie et la cordonnerie gagnent alors les usines de Ribemont, Le Hamel, Corbie et Villers-Bretonneux. Une chute qui s'arrête en 1962 avec 220 âmes. Puis la commune a amorcé une remontée continue de sa population. Elle compte aujourd'hui 613 habitants.

Histoire du village

On ne retrouve pas la trace d'une présence humaine à Hamelet à la Préhistoire et dans l'Antiquité. Mais on sait que le village possédait une église au XV^{ème} siècle. Le lieu-dit "Le Donjon" témoignerait de la présence d'une tour fortifiée à Hamelet au Moyen-Age. A cette époque, les droits féodaux étaient détenus par l'abbaye de Corbie.

En 1636, pendant le siège de Corbie, le roi Louis XIII serait venu à Hamelet, "le chemin du roi" témoignerait de son pas-



sage dans le village pour se rendre compte des travaux des circonvallations érigées autour du village.

En 1871, les Prussiens séjournent 6 semaines dans la commune sans y faire de gros dégâts. Ils y font sauter un pont craignant une attaque. Une vingtaine de jeunes combattent en 1871 "pendant l'année terrible" et beaucoup y laissent leur vie. L'un d'entre eux est fait prisonnier en Allemagne et il parvient à s'échapper en traversant l'Elbe à la nage pour revenir combattre en France. Vingt

jeunes appelés du village sont morts lors de la Grande Guerre. Le 4 juillet 1918, pour la bataille de Le Hamel, des troupes sont massées sur le territoire dont les sections américaines du 33^{ème} régiment d'infanterie. Le village fut bombardé, l'église fortement endommagée et un grand nombre de maisons détruites. En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, le bilan communal fait état de la mort d'un combattant, de deux victimes civiles et de deux natifs du village morts en déportation.

Le Conseil municipal

M. PETIT Patrick (Maire)
 M. TIRACHE Daniel (1^{er} adjoint)
 M. JOSSE Jean-Claude (2^{ème} adjoint)
 M. CAZE Jimmy (3^{ème} adjoint)
 M^{me} BOULANGER Fanny
 M. BRUXELLE Sébastien (absent sur la photo)
 M^{me} BUCHETON Claire (absente sur la photo)
 M^{me} DOMISSE Odette
 M. EBENRETT Frédéric
 M. JACQUET François
 M^{me} JAQUEMEOT Charlotte
 M. LEGER Roland



Fêtes et animations près de chez vous

Octobre 2018

Dimanche 7 octobre

Villers-Bretonneux - Marché couvert

13^{ème} vide grenier puériculture, de 9 h à 17 h. Renseignements et inscriptions : ping-pong club de Villers-Bretonneux au 06 03 12 84 30
isa.tate@orange.fr



Villers-Bretonneux - Maison de retraite

Réderie.
Renseignements : 03 22 48 50 73.

Corbie - Place de la République

Fête de Corbie. Attractions foraines.

Samedi 13 octobre

Villers-Bretonneux

Soirée à thème organisée par l'ASVB.
Renseignements : 06 29 46 42 64.

Samedi 20 octobre

Etampes - Salle polyvalente, rue des Combattants d'AFN

Don du sang de 8 h 30 à 12 h 30.

Daours - Salle polyvalente

Repas du Ballon au poing.
Contact : M^{me} Cazier Wambergue
au 03 22 96 95 73.

Dimanche 27 octobre

Corbie - Mairie, salle des délibérations

Rencontre et échanges par l'Amicale philatélique et cartophile.



Vaux sur Somme - Salle polyvalente

Le Festivaux (sur Somme) dès 18 h 30. Scène de qualité offerte aux groupes locaux. Renseignements : <http://festivauxsursomme.free.fr>

Novembre 2018

Samedi 3 novembre

Daours - Salle polyvalente

Soirée dansante des Troubadaours.
Contact : Guy Ladent au 06 47 87 88 48.

Samedi 17 novembre

Daours - Salle polyvalente

Soirée Beaujolais. CCAS de Daours.
Contact : mairie au 03 22 48 37 30.



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Villers-Bretonneux

Samedi 10 : "La Petite Musique dans la Grande Guerre" par l'Orchestre de Cuivres d'Amiens - A 20 h 30 au marché couvert. Entrée gratuite.

Dimanche 11 :

• Au Mémorial National Australien
Ouverture du site à 9 h. Préprogramme de 9 h à

10 h 30. Cérémonie mémorielle de 10 h 30 à 11 h 30. Inscription obligatoire sur : <https://overseascommemorations.ticketek.com.au/>
Aide à l'inscription : mairie de Villers-Bretonneux et Office de tourisme du Val de Somme.

• Cérémonie en ville à 12 h 30, au monument aux morts, place Charles De Gaulle.

• Concert Belle époque à 16 h au marché couvert par Guy TOUVRON, trompette, Bruno MEMBREY, piano, Michel GLASKO, accordéon. Entrée gratuite.

Dimanche 18 novembre**Corbie - Centre-ville**

Corrida du Running-Club

07 70 61 50 74

runningclubcorbie@gmail.com

**Daours - Salle polyvalente**

Bourse aux jouets Les Troubadaours

Contact : Guy Ladent au 06 47 87 88 48.

Vendredi 23 novembre**Corbie - Lycée Sainte-Colette**

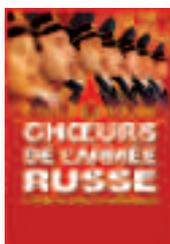
Portes ouvertes de 15 h 30 à 19 h.

Les 24 et 25 novembre**Aubigny - Salle polyvalente**

Marché de la Sainte-Catherine de 10 h à 18 h Nombreux stands artisanaux (déco, produits du terroir, vêtements...).

Jeu 6 décembre - Corbie - Abbatiiale

Concert des Chœurs de l'Armée russe Étoile Rouge à 14 h 30, dirigés par le Lieutenant-Colonel Oleg Neklyudov : les plus beaux chants de Noël et traditionnels. Invitée d'honneur : Ekaterina Bolshunova, artiste émérite de la Fédération de Russie et soprane reconnue. 39 € Carré Or - 33 € 1^{ère} série - 29 € 1^{ère} série tarif réduit (pour les seniors de + de 60 ans et les groupes + de 6 pers.). Vente des billets : OT du Val de Somme (03 22 96 95 76), ticket-master et francebillet

**Les 10 et 11 novembre****Heilly - Chapelle église Saint-Pierre**

Exposition "Heilly et les Hautefeuilleois dans la Grande Guerre", de 14 h 30 à 17 h le samedi et de 10 h à 17 h le dimanche.

Labellisé par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Gratuit.

Renseignements : association.heilly@laposte.net

**Le 10 à Méricourt-l'Abbé, le 11 à Fouilloy**

Spectacle de mémoire "Mots tranchés"

par le groupe Bidon. Labellisé par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Organismes : Mairies de Méricourt-l'Abbé (06 81 68 61 90 / 06 03 15 83 71) et Fouilloy (03 22 48 12 19).

Dimanche 11 novembre**Méricourt-l'Abbé - A 10 h 30**

Cérémonie commémorative avec le Pipe Band "Samarobriva Pipes and Drums". Organisateur : Mairie de Méricourt-l'Abbé - 06 81 68 61 90 / 06 03 15 83 71.

Décembre 2018**Samedi 1^{er} décembre****Corbie - Ecole Au bord de l'Ancre**

Marché de Noël de 10 h à 13 h.

Vendredi 7 décembre**Corbie - Lycée Sainte-Colette**

Marché de Noël de 10 h à 19 h.

Samedi 8 décembre**Corbie - Mairie, salle des délibérations**

Marche pour le Téléthon à 14 h.

Organisée par Rando Corbéenne.

Corbie - COSEC

Gala d'hiver de l'Avenir gymnique à 16 h.

Samedi 15 décembre**Corbie - Mairie, salle des délibérations**

Rencontre et échanges par l'Amicale philatélique et cartophile.

Expositions au Centre d'Accueil et d'Animation de Corbie

Du mardi au samedi :

10 h - 12 h et 14 h - 18 h

Dimanche : 10 h - 12 h (juillet et août)

Entrée libre

Du 2 au 27 octobre**Festival des Images de Guerre :**

14-18 en Val de Somme par l'Office

de Tourisme du Val de Somme

Le Val de Somme à travers l'objectif des poilus (images militaires inédites issues des archives de la Défense).

Du 30 octobre au 1^{er} décembre**Lyse BLANCHARD "ARTmistic 1918-2018"**

Peinture / Sculpture

Deux séries artistiques : l'une sur les peintures de gueules cassées et l'autre sur les ossuaires.

Du 4 décembre au 12 janvier**Jean-Pierre POTDEVIN "Empreintes"**

Photographie

Créations ayant pour thème principal le corps humain et peintures abstraites aux structures minimalistes.

Du 15 janvier au 9 février**Laurence SCELLIER-DELAPLACE**

"La Nature... à ma façon"

Techniques mixtes

Laisser son imagination vagabonder, ressentir des sentiments d'évasion...



Saison estivale : un bilan très satisfaisant

Une fréquentation en hausse constante avec près de 5 000 visiteurs venus chercher des informations à l'Office de Tourisme du Val de Somme. Le tourisme d'excursion à la journée se développe sur notre territoire.

Un vrai succès

Ce n'est pas peu dire que le programme d'animations proposé par l'Office de tourisme du Val de Somme a emporté un vif succès auprès des touristes et des habitants du territoire.

"On constate une progression de 29,30 % au niveau de la fréquentation, soit 1 310 participants contre 1013 en

2017" montre chiffres à l'appui Stéphane Chevin, vice-président de la communauté de communes en charge du tourisme. *"C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que les participants extérieurs au territoire représentent près de 38 % des inscrits. Ils sont venus d'Amiens, de Doullens, d'Ailly-sur-Somme, d'Albert, de Montdidier, de Mers-les-Bains mais aussi du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise, des Hauts de Seine, de l'Aisne et pour certains de Belgique. Cette participation est bien le signe que le tourisme d'excursion à la journée se développe. C'est une cible de clientèle que l'Office de tourisme vise depuis 2 ans et le pari s'avère gagnant"*.

Les animations historiques très prisées

Plus de 1 000 personnes ont assisté aux animations historiques telles que "Les fantômes du vendredi", les ateliers médiévaux, les visites guidées de plusieurs communes du territoire, de l'abbatiale de Corbie... ainsi qu'aux animations liées au Centenaire des batailles du Val de Somme telles que le week-end "Mémoire en scènes".

Ce sont près de 200 personnes qui ont participé aux animations liées à la découverte du patrimoine naturel avec une forte participation à la descente de la Somme en canoë de Sailly-le-Sec à Corbie.

Enfin, plus de 100 personnes ont découvert l'artisanat local en visitant la boulangerie-pâtisserie Lenglet, la brasserie artisanale Picardennes à Corbie ainsi que l'atelier de fabrication des bijoux de peau Marbella situé à Sailly-Laurette.

L'équipe de l'Office de tourisme a été très sollicitée de début avril à fin août avec 4 834 visiteurs accueillis à l'accueil, soit une progression de 9 % par rapport à la même période en 2017.



Festival des images de guerre : 14-18 en Val de Somme

Il y a exactement 100 ans, le Val de Somme était le témoin de terribles batailles, survenues à l'offensive du printemps engagée par l'armée allemande. Au cœur du conflit, entre champs de bataille et champs de ruines, redécouvrez le Val de Somme comme vous ne l'avez jamais vu, à travers l'objectif de nos poilus. Ces images militaires inédites, issues des archives de la Défense, vous permettront de comprendre la vie quotidienne d'hommes et de femmes pendant la Première Guerre mondiale.

PROGRAMME

Du 2 au 27 octobre : Exposition "14-18 en Val de Somme"

Exposition de photographies inédites, prises par les soldats français sur les champs de bataille de Val de Somme entre 1914 et 1918. Entrée libre. Exposition visible au Centre d'accueil et d'animation de la Ville de Corbie, 28/30 place de la République.



Samedi 6 et dimanche 7 octobre :

Salle des fêtes de Foulloy (à côté de la mairie) - Gratuit, sur réservation.

Séances de ciné-concert : 4 films d'archives d'une quinzaine de minutes chacun, tournés par les poilus sur les champs de bataille du Val de Somme, exceptionnellement accompagnés pour l'occasion par le quintet de cuivres "Pavillon 5+1" à la manière des projections cinématographiques des années 1920.

Samedi : 15 h et 21 h - Dimanche : 15 h et 18 h.

Conférence illustrée de Valentin PIERME : "Villers-Bretonneux pendant la Grande Guerre". **Samedi : 17 h 30.**

Projection du court-métrage "A toi mon amour" : film primé au Festival International du Film de Vancouver.

"Printemps 1917. La Grande Guerre fait rage sur les terres de Picardie. Charles est un jeune soldat engagé volontaire dans ce conflit. Très vite, il se rend compte qu'il n'est qu'un pion sur un vaste échiquier."

A la suite de la projection : rencontre et échange avec le réalisateur Florent THOMAS. **Samedi : 20 h 30.**

Projection du documentaire "Le Baron rouge, Manfred Van Richthofen" de Peter MOERS.

Dimanche : 17 h.

LA PETITE VILLE DES GRANDES ÉMOTIONS

CORBIE

SAISON
CULTURELLE
18/19

Vendredi 27 septembre 2019 | 20h30
Cie Actarus
« Le Clou du Spectacle »



Lamotte-Warfusée

Mardi 16 novembre 2019 | 20h30
GiedRé
+ Bertrand &... (1^{ère} partie)



Villers-Bretonneux

Jeudi 21 novembre 2019 | 20h30
Ensemble Aedes
« Léon et Léonie »



Abbatiale de Corbie

Jeudi 24 janvier 2019 | 20h30
Les Wiggles
Les Wiggles reviennent



Magie Mirrors | Corbie |

Mardi 27 janvier 2019 | 20h30
Cie Les Petites Madames
« Zikafin »



Magie Mirrors | Corbie |

Jeudi 29 février 2019 | 20h30
Zivell Orkestar
+ Big Funk Brass (1^{ère} partie)



Magie Mirrors | Corbie |

Mardi 27 mars 2019 | 20h30
Cie Intermzzo
« Big Ukulélé Syndicat »



Magie Mirrors | Corbie |

Jeudi 24 avril 2019 | 20h30
Thomas VDB
« Bon chien chien »



Magie Mirrors | Corbie |

Vendredi 20 avril 2019 | 20h30
Les ateliers de Pénélope
« Flying Zorins »



Magie Mirrors | Corbie |

Jeudi 15 mai 2019 | 20h30
Bill Deraime
« Père et Fils (1^{ère} partie)



Magie Mirrors | Corbie |

Jeudi 8 et Vendredi 9 juin 2019
Festival Folk'n Trad
en partenariat avec *Peut Qu'Manquer*



Magie Mirrors | Corbie |

Vendredi 29 juin 2019
Fête dans la Rue
27^{ème} édition !



Centre ville de Corbie

Info. et Réservations

03.22.96.43.30

www.mairie-corbie.fr

